



Projet Éducatif De Territoire

Date de présentation du projet : 18 juillet 2014

Porteur du Projet Éducatif De Territoire

Commune : Saint-Nazaire-en-Roussillon

Nom du correspondant : Jean-Claude TORRENS

Fonction : Maire

Adresse postale : Mairie, Place de la République, 66570 Saint-Nazaire

Téléphone fixe : 04 68 73 62 62

Télécopie : 04 68 73 62 66

Adresse électronique : marie.saintnazaire@wanadoo.fr

Périmètre du Projet Educatif De Territoire

Commune concernée : Saint-Nazaire-en-Roussillon

Implantation les écoles maternelles et primaires :

École maternelle « Les Mouettes »

École primaire « Charles Renouvier »

Ces établissements scolaires ne se situent pas en zone prioritaire.

Un Contrat Enfance Jeunesse a été signé avec la CAF des Pyrénées-Orientales, contrat renouvelé le 1^{er} janvier 2012 pour 4 ans.

A ce jour, il n'existe pas d'autres dispositifs ou contrats de type éducatif sur la commune.

Public concerné

Effectifs scolaires :

- Maternelle : moins de trois ans : 4 élèves
- Maternelle : entre trois et cinq ans : 102 élèves
- Elémentaire : 130 élèves

Situation antérieure au PEDT (l'année précédente), activités éducatives développées pendant les temps périscolaire et extrascolaire :

Objectifs pédagogiques mis en œuvre, types d'activités, effectif d'enfants concernés (l'année précédant le PEDT) :

Activités éducatives 3 – 11 ans / année scolaire 2013 – 2014 / dispositifs / horaires / effectifs moyens

Objectifs pédagogiques

- Extrait du projet éducatif 2013 :

« Favoriser l'épanouissement de chaque enfant et chaque jeune par :

- la pratique de loisirs éducatifs de qualité.
- une articulation pertinente entre les temps scolaires, de loisirs, de repos, de vacances.

Accompagner la socialisation de chaque enfant et chaque jeune par :

- l'apprentissage de la vie en collectivité.
- une démarche citoyenne.

Participer à l'enrichissement de chaque enfant et chaque jeune par :

- la découverte de son environnement, de sa culture.
- la découverte de l'inconnu. »

- Extrait du projet pédagogique de l'accueil de loisirs :

« Acquérir des connaissances techniques

En fin de période, chaque enfant aura amélioré son niveau technique dans la pratique d'une activité sportive ou artistique.

Jouer ensemble.

En fin de période, chaque enfant aura acquis des solutions pour jouer à plusieurs.

Créer ensemble.

En fin de période, chaque enfant aura acquis des outils pour créer à plusieurs.

- *Élaborer ensemble* : être capable de discuter, d'énoncer une décision, de voter.
- *Faire ensemble* : être capable de se partager le matériel, le temps, les tâches. »

Accueil de loisirs extra-scolaire :

Période : Vacances de printemps (2 semaines) – Vacances d'été (5 semaines)

Horaires : 7h20 – 18h30

Effectifs moyens maternelles : 16 enfants

Effectifs moyens primaires : 24 enfants

Type d'activités : jeux et sports collectifs, ateliers artistiques danse, chant, arts visuels, sorties nature et culturelles.

Accueil de loisirs périscolaire :

Période : jours d'école

Horaires : 7h30 – 9h / 12h – 14h / 17h – 18h30

Effectifs moyens maternelles : matin : 18 ; midi : 53 ; soir : 15

Effectifs moyens primaires: matin : 33 ; midi : 75 ; soir : 27

Types d'activités : jeux et sports collectifs, ateliers artistiques, danse, chant, arts visuels.

Autres dispositifs :

-Accompagnement et soutien scolaire communal avec intervenant extérieur rémunéré par la ville : mardi et jeudi de 17h à 18h30 pour les élèves du CP au CM2.

-Conseil municipal des enfants (élèves de CM1 et CM2)

La collaboration entre équipe d'animation et équipe enseignante se limite à une transmission d'informations :

- informations données par / à l'intention des parents relayées par les deux équipes.
- Effectifs / listes d'inscriptions et de présence.
- Transmission des projets pédagogiques et projets d'école
- Participation du directeur de l'accueil de loisirs au conseil d'école.

Pas de temps aménagés pour un travail en commun.

Mise en œuvre du Projet Éducatif De Territoire

Identification des nouveaux besoins matériels et éducatifs :

La réorganisation des rythmes scolaires crée de nouvelles plages horaires pour les activités périscolaires.

La commune maintient les dispositifs existants (accueil du matin, du midi et du soir) avec des effectifs attendus similaires à l'année précédente.

En conformité avec la réforme, la commune met en place de nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP) de 15h45 à 17h tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

L'effectif attendu lors de ces temps d'accueil est de 70 % de l'effectif scolaire en maternelle et 80% en élémentaire soit :

- 70 élèves de maternelle.
- 110 élèves de primaire.

En outre, la commune met en place, dès la rentrée de septembre 2014, un accueil de loisirs extrascolaire le mercredi après-midi et étend certaines périodes d'accueil extrascolaires dans l'année :

MERCREDI :

- un accueil périscolaire le matin de 7h30 à 9h.
- ouverture du restaurant scolaire de 12h à 13h30 (effectif attendu : 20 maternels, 20 élémentaires)
- un accueil extrascolaire de 13h30 à 18h30 (effectifs attendu : 10 maternels, 15 élémentaires)

EXTENSION ACCUEIL EXTRASCOLAIRE :

- ouverture de l'accueil de loisirs 3-13 ans : deux semaines aux vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps, une semaine supplémentaire l'été (soit 6 semaines estivales).

Besoins éducatifs :

Afin d'offrir aux enfants de véritables temps péri-éducatifs, la commune proposera sur les TAP des ateliers de loisirs élaborés en fonction de chaque tranche d'âge, sur des supports variés : jeux, arts, sports, culture, sciences...

Besoins humains :

Compte tenu de l'aménagement des conditions d'encadrement, l'organisation des TAP mobilisera, 5 heures/semaine, 7 animateurs en maternelle, 8 animateurs en élémentaire, 1 directeur et un adjoint, soient 17 animateurs au total. Ces animateurs, excepté d'éventuel intervenants associatifs, sont membres de l'équipe communale et participent déjà à l'accueil des temps périscolaires et le midi notamment (animateurs, personnels d'entretien et de restauration scolaire tous polyvalents BAFA, ATSEM).

Locaux :

- En maternelle : (6 groupes)

Actuellement utilisés : salle de motricité, cour de l'école.

Nouveaux besoins : dortoir local préfabriqué, restaurant scolaire petite salle, Halle aux sports (Salle de Yoga, salle de judo)

- En élémentaire (7 groupes)

Actuellement utilisés : ludothèque, bibliothèque, cour de l'école

Nouveaux besoins : Restaurant scolaire grande salle, salle informatique de l'école élémentaire, Halle aux sports (gymnase).

A la demande des enseignants, les salles de classes ne seront utilisées qu'en dernier recours et pour des activités adaptées à ces lieux (jeux de société, ateliers manuels non salissants...). Les besoins éventuels concernant les salles de classe seront communiqués au plus tôt aux enseignants.

La construction d'un nouveau bâtiment CLSH durant l'année 2014 à 2016, devra permettre dès la rentrée de septembre 2016 de ne plus utiliser les salles de classes au moment des TAP.

**Objectifs du PEDT et articulation avec le projet d'école (Voir Annexe 1)/
Types d'actions mises en œuvre.**

Objectifs	Lien avec les projets d'école	Méthode de l'animateur	Types d'actions	
			Public maternel	Public Élémentaire
Renforcer les compétences liées à la lecture, l'écriture et l'oralité	Volet : « En faveur de la réussite scolaire » Mise en lien possible : travail sur les mêmes auteurs ou types d'ouvrages que les enseignants. Collaboration possible sur le fonctionnement de la BCD (tri, concours, prêt de livres). Projet journal.	Utilisation de supports écrits, d'affichages. Exploitation du fond BCD. Choix de jeux développant l'oralité.	Jeux théâtraux Lecture de contes Comptines Jeux de société, jeux d'écriture	Jeux théâtraux / Jeux d'improvisation. Ateliers en BCD : journal, calligraphie, rallyes lecture. Discussions cadrées, débats. Jeux de rôles. Jeux d'ambiance.
Développer la motricité et encourager la pratique sportive	Volet : « Renforcer la politique de santé et la pratique du sport » Mise en lien possible : Travail autour des mêmes supports d'activités, sports collectifs.	Utilisation différentes situations de jeu, l'animateur vise une progression technique adaptée à chaque niveau, à chaque enfant : lancer, courir, sauter, passer, se placer, arbitrer ...	Les parcours de motricité. Les jeux d'opposition. Les arts du cirque.	L'initiation aux sports individuels et collectifs, notions de stratégie, d'arbitrage, d'attaque/défense. Activités sportives de plein air en accueil extrascolaire notamment (randonnée, accrobranche, activités nautiques ...)
Éveiller le sens artistique	Volet « Artistique » : Lien possible : travail autour des mêmes artistes ou des mêmes thèmes. Spectacle en commun.	Par des projets ayant pour finalité des réalisations concrètes (exposition, spectacle ...) l'animateur varie et fait découvrir les différentes techniques (gestes, matériaux, matériel) en s'appuyant sur des réalisations d'artistes classiques ou contemporains.	Arts visuels. Danse (reproduire des mouvements, improviser) Chant. Musique.	Arts visuels. Danse (reproduire/élaborer une chorégraphie) Chant. Musique.
Découvrir des techniques liées à l'informatique et au multimédia	-	A travers des projets de réalisations (album photo, création d'affiches, court métrage, rallye internet...).	-	Découverte des outils internet, de logiciels de traitement de texte. Montage photo, vidéo, son.
Développer la socialisation	Volet « Autres » Mise en lien possible : collaboration sur le projet de Conseil Municipal des enfants.	L'animateur incite le groupe à énoncer des règles, les fait évoluer par l'utilisation de variantes. Il propose ou impose des solutions basées sur le dialogue, l'équité, le partage.	Jeux de société. Jeux collectifs (jeux traditionnels). Jeux de ronde.	Jeux collectifs (jeux traditionnels). Les grands jeux. Jeux de coopération Conseil municipal des enfants. Jeux de société.

Collaboration avec le secteur associatif :

- Dispositif « Lire et faire lire 66 » : intervention hebdomadaire de bénévoles envisagée sur les TAP auprès du public maternel et élémentaire.

Une collaboration avec différents partenaires associatifs pourra avoir lieu sur le temps des TAP pour enrichir le contenu proposé aux enfants.

Voici une liste non-exhaustive des intervenants possibles :

- L'atelier de l'argile (association de poterie)
- L'atelier de l'étang (association de peinture)
- Association de danses latines et tropicales.
- Classes d'éveil du conservatoire de musique.
- Associations sportives locales.

Dérogations :

La dérogation à l'organisation scolaire pour un report de la mise en place de la réforme à la rentrée 2014 a été accordée en mars 2013.

La commune ne déposera pas de demande de dérogation concernant les normes d'encadrement de son accueil de loisirs.

Horaires d'enseignement :

Suite à de nombreuses rencontres et enquêtes au cours de l'année scolaire 2013-2014, entre les différents partenaires, parents d'élèves et délégués de ceux-ci, enseignants, Maire, élus et agents communaux, voici les horaires scolaires arrêtés par Madame le Recteur de l'Académie de Montpellier :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-12h / 13h45-15h45 ;
Mercredi : 9h-12h

Les arguments en faveur de cette nouvelle organisation sont les suivants :

- Dans l'esprit initial de la réforme (régularité des TAP, raccourcissement des journées d'enseignement) ; la possibilité d'une fin des enseignements le vendredi midi a été écartée par le conseil d'école ;
- Allongement de la matinée d'enseignements de 15 minutes : optimisation des heures d'enseignements à la courbe de vigilance.
- Les APC ne seront pas mis en place au même moment que les TAP pour trois raisons : quantité limitée de locaux, impossibilité pour une majorité de parents de récupérer leurs enfants à 16h30, impossibilité pour le personnel communal (animateurs) de les prendre en charge sans mettre en péril le bon déroulement des TAP débutant à 15h45 et se terminant à 17h.
Ainsi les APC se dérouleront de 8h à 8h45 en maternelle et de 13h à 13h45 en élémentaire.
- Une pause méridienne 15 minutes plus courte : afin de pouvoir organiser la sieste des plus petits et de pouvoir maintenir des temps d'enseignements avant la sortie des classes à 15 h45.

Organisation de la semaine en élémentaire :

Jour / horaires	7h30 – 8h45	8h45 – 12h	12h-13h45	13h45 – 15h45	15h45 – 17h	17h – 18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
			APC			
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
			APC			
Jeudi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
			APC			
Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
			APC			

Jour / horaires	7h30 – 9h	9h – 12h	12h-13h30	13h30 - 18h30
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Accueil extra-scolaire

Organisation de la semaine en maternelle :

Jour / horaires	7h30-8h45	8h45 – 12h	12h-13h45	13h45 – 15h45	15h45 –17h	17h– 18h30
Lundi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
					APC (de 15h45 à 16h30)	
Mardi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
					APC (de 15h45 à 16h30)	
Jeudi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
					APC (de 15h45 à 16h30)	
Vendredi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Enseignements	TAP	Accueil périscolaire
					APC (de 15h45 à 16h30)	

Jour / horaires	7h30 – 9h	9h – 12h	12h-13h30	13h30 - 18h30
Mercredi	Accueil périscolaire	Enseignements	Pause Méridienne	Accueil extra-scolaire

-Accueil périscolaire : arrivées échelonnées de 7h30 à 8h30 et départs échelonnés de 17h30 à 18h30. Accueils séparés maternel et élémentaire. Goûter le soir. Jeux de société, jeux collectifs, arts visuels, ateliers en BCD, danse, accompagnement et soutien scolaire communal (avec un intervenant extérieur rémunéré par la ville).

-Pause méridienne : repas de 12h à 13h et ateliers de 13h à 13h45 : jeux de société, jeux et sports collectifs, arts visuels, ateliers en BCD et en salle informatique, danse.

-TAP (15h45 – 17h). Les familles n'ayant pas inscrit leurs enfants aux TAP, devront venir les chercher à 15h45 à la sortie des classes. La sortie suivante s'effectuera à 17h.

La participation des enfants à ces ateliers nécessitera donc une inscription, chaque enfant participera à l'ensemble des modules, rotation des groupes chaque semaine, pas de départs des TAP avant 17h.

-En maternelle, ateliers par groupe d'âge, 6 modules, rotation sur 6 semaines.

- Motricité, arts du cirque, jeux d'opposition
- Arts Visuels.
- Jeux théâtraux, contes, lecture.
- Jeux de société.
- Jeux collectifs
- Intervenant associatif

-En élémentaire, ateliers par groupe d'âge, 7 modules, rotation sur 7 semaines.

- Arts Visuels
- Jeux Sportifs collectifs
- Jeux de société
- Informatique et multimédia.
- Danse
- Education à l'environnement
- Intervenant associatif

Locaux et équipements mis à disposition pendant le temps périscolaire :

Accueil périscolaire et pause méridienne :

- Locaux école maternelle : salle de motricité, cour de l'école.
- Locaux école élémentaire : ludothèque, bibliothèque, cour de l'école.

TAP :

- Locaux école maternelle : salle de motricité, cour, dortoir, réfectoire petite salle, salles de classe si besoin.
- Locaux école élémentaire : ludothèque, bibliothèque, salle informatique, cour, réfectoire grande salle, salles de classe si besoin.
- Halle des Sports : gymnase, salle de judo, salle de yoga.

Transitions temps scolaire/temps périscolaire :

Fonctionnement en maternelle

15h45	Les enfants qui ne restent pas aux ateliers TAP sont récupérés par leurs parents à la sortie des classes (côté cour). Les enfants inscrits aux ateliers TAP sont pris en charge à la sortie des classes (côté couloir) par les animateurs des ateliers. Pointage des présences. Les cartables sont laissés devant les classes.
15h50	Goûter (fourni par les familles) au restaurant scolaire.
16h	Passage aux toilettes. Chaque groupe rejoint son lieu d'activité.
16h50	Les enfants récupèrent leur cartable et rejoignent leur salle de classe.
17h	Ouverture du portail de l'école. Les parents récupèrent les enfants dans les salles de classe. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir sont pris en charge par les animateurs et conduits à la salle de motricité pour les activités du soir.
17h30 - 18h30	Les familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire du soir viennent chercher leurs enfants en salle de motricité.

Fonctionnement en élémentaire

15h35	Les enfants sortent de classe pour la récréation et déposent les cartables dans un lieu abrité qui sera défini pour chaque classe. Récréation encadrée par les enseignants.
15h45	Ouverture du portail. Les enfants qui ne sont pas inscrits aux ateliers TAP sortent. Contrôle des sorties au portail par les enseignants et deux animateurs.
15h50	Chaque animateur réunit son groupe d'activité, pointe les présences et rejoint son lieu d'activité.
16h50	Les enfants récupèrent leur cartable et rejoignent la cour de récréation. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir sont pris en charge par les animateurs et accompagnés au restaurant scolaire
17h	Ouverture du portail de l'école. Les parents récupèrent les enfants dans la cour de l'école. Deux animateurs contrôlent les sorties au portail. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire du soir sont pris en charge par les animateurs et conduits au restaurant scolaire pour prendre leur goûter (le goûter est fourni par l'accueil de loisirs)
17h30- 18h30	Les familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire du soir viennent chercher leurs enfants dans la cour, la ludothèque ou la bibliothèque.

Organisation des équipes d'animation :

Des réunions pour l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'animation ont eu lieu sur l'année 2013/2014 lors des temps de réunions de l'accueil périscolaire prévus chaque mois avec l'ensemble des animateurs communaux.

Une réunion de deux heures est prévue chaque mois pour le suivi du projet durant l'année scolaire 2014/2015.

Travail en commun entre équipe d'animation et équipe enseignante :

La collaboration avec les équipes enseignante est proposée par la commune sous la forme d'une réunion d'une heure par cycle avec la présence d'au moins un membre de chaque équipe (équipe d'animation/équipe d'enseignants).

Différents projets communs peuvent être mis en place (voir page 5, tableau objectifs du PEDT, colonne « lien avec le projet d'école »)

Cette articulation entre les deux projets permettra aux équipes d'affiner leur action afin de mieux répondre aux différents besoins des enfants.

Cette collaboration entre équipes peut enrichir les projets et permettre un échange d'idées et de compétences.

Cependant, la possibilité d'un travail en commun est écartée par les équipes enseignantes qui déclarent ne pas disposer d'heures de préparations dédiées à ce partenariat. Ce sujet a été évoqué en présence des responsables de l'Education Nationale lors des réunions de concertation. Aucune réponse claire n'a été apportée sur les modalités d'organisation des personnels enseignants quant à ce travail en commun pourtant nécessaire.

Communication avec les familles :

Une réunion avec les familles sera organisée après validation du PEDT afin de leur présenter le nouveau mode d'organisation. Celles-ci seront d'autre part tenues informées tout au long de l'année par courrier, affichages, via le journal mensuel d'information municipal, via le site internet de la commune et par la communication orale avec l'équipe d'animation.

Mode d'inscription aux activités (annuel, trimestriel, modulable...)

Le mode d'inscription sera annuel et présenté de la façon suivante (des modifications peuvent être apportées par les familles en cours d'année).

PEDT SAINT-NAZAIRE-66570

Choix à faire en début d'année scolaire par les familles

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire du matin <u>Arrivée possible jusqu'à 8h30</u>					
Cantine scolaire					
TAP Ateliers (15h45-17h) <u>Pas de départ avant 17h.</u>					
Accueil périscolaire du soir (17h-18h30) <u>Départs possibles à partir de 17h30</u>					
Accueil extra-scolaire (13h30 - 18h30)					

L'accueil périscolaire (matin, midi et soir) tel qu'il existait avant la mise en place de la réforme restera soumis à la même tarification (tableau ci-dessous).

Cantine (repas et accueil périscolaire) 3,95 € / Tarif Unique		
Accueil du Matin (7h30 – 8h40)		
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MENSUEL : 1 enfant	TARIF MENSUEL: 2 enfants et plus
QF inférieur à 450	10,00 €	15,00 €
QF de 450 à 850	13,00 €	20,00 €
QF de 851 à 1150	16,00 €	25,00 €
QF supérieur à 1150 Régime Général et Autres situations	19,00 €	30,00 €
Demi-tarif si moins de 10 présences par enfant et par mois. 2 € si moins de 5 présences par enfant et par mois.		

L'accueil extra-scolaire du mercredi et des vacances scolaires sera soumis à la tarification suivante :

QUOTIENT FAMILIAL*	Mercredi après-midi (non compris le tarif unique repas : 3,95 €)		Vacances scolaires (repas de midi inclus)	
	TARIF JOURNEE 1 enfant	TARIF JOURNEE 2 enfants et plus	TARIF JOURNEE 1 enfant	TARIF JOURNEE 2 enfants et plus
QF inférieur à 450	4,00 €	6,00 €	8,50 €	15,00 €
QF de 450 à 850	5,00 €	7,00 €	11,00 €	19,00 €
QF de 851 à 1150	6,00 €	8,00 €	13,00 €	21,00 €
QF supérieur à 1150 Régime Général Et Autres situations	7,00 €	9,00 €	16,00 €	24,00 €

Les ateliers TAP de 15h45 à 17h seront soumis à la tarification suivante :

PEDT SAINT-NAZAIRE-66570

TAP : 15h45-17h le lundi, mardi, jeudi, vendredi		
QUOTIENT FAMILIAL	TARIF SEMAINE : 1 enfant	TARIF SEMAINE : 2 enfants et plus
QF inférieur à 450	1,5 €	2,5 €
QF de 450 à 850	2 €	3 €
QF de 851 à 1150	2,5 €	3,5 €
QF supérieur à 1150 Régime Général et Autres situations	3 €	4 €

Les inscriptions seront organisées au mois de juillet 2014.

Financement :

Le Contrat Enfance-Jeunesse pourra inclure le financement des nouveaux temps d'accueil péri et extrascolaires, à savoir :

- Accueil périscolaire en TAP de 15h45 à 17h.
- Accueil du matin le mercredi de 7h30 à 9h.
- Accueil extrascolaire le mercredi de 13h30 à 18h30.
- Accueil extrascolaire des vacances d'hiver et de la Toussaint et une semaine supplémentaire l'été.

L'évolution du coût estimé induit par ces nouvelles périodes d'accueil est la suivante :

- 2013 : situation initiale :
subvention communale : 185 165 euros ; subvention CAF : 71249 euros
- 2014 : mise en place des nouveaux temps d'accueil de septembre à décembre 2014
subvention communale : 238 304 euros ; subvention CAF : 161 881 euros
- 2015 : mise en place des nouveaux temps d'accueil de septembre à décembre
subvention communale : 3327 664 euros ; subvention CAF : 168 689 euros

Cohérence des temps péri et extrascolaires :

Les temps d'accueil périscolaire, TAP et accueil extrascolaire sont encadrés par la même équipe d'animateurs communaux et par un projet pédagogique commun.

Formation

La commune poursuivra sa politique de formation en proposant des stages de formation BAFA et BAFD aux agents intervenant auprès des enfants (2 stages BAFA, 2 stages BAFD soient 1.500 euros investis en 2013, somme équivalente prévue en 2014). Les stages pratiques sont effectués au sein des structures de la commune pendant la période d'été notamment (1 stage BAFD et 3 stages BAFA validés en 2013, 2 stages pratiques BAFD et deux stages pratiques BAFA prévus en 2014).

Contenu des ateliers « TAP »

Chaque animateur interviendra sur les TAP dans un seul domaine d'activité, soit auprès du public maternel, soit auprès du public élémentaire.

Les enfants d'âge maternel seront répartis en six groupes de 10 enfants de même âge. Les enfants d'âge élémentaire seront répartis en six à sept groupes de 14 enfants de même âge. Les enfants participeront à chaque module pendant une semaine entière avec une rotation par semaine de la manière suivante.

TAP en maternelle : (6 périodes de 6 semaines sur l'année)

Groupe	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6
1	Jeux de société	Motricité	Théâtre	Arts Visuels	Jeux collectifs	Int. Associatif
2	Motricité	Théâtre	Arts Visuels	Jeux collectifs	Int. Associatif	Jeux de société
3	Théâtre	Arts Visuels	Jeux collectifs	Int. Associatif	Jeux de société	Motricité
4	Arts Visuels	Jeux collectifs	Int. Associatif	Jeux de société	Motricité	Théâtre
5	Jeux collectifs	Int. Associatif	Jeux de société	Motricité	Théâtre	Arts Visuels
6	Int. Associatif	Jeux de société	Motricité	Théâtre	Arts Visuels	Jeux collectifs

TAP en élémentaire (5 à 6 périodes de 7 semaines sur l'année)

Groupe	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7
1	Informatique	Int. Associatif	Ed. environnement	Danse	Jeux de société	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs
2	Jeux sportifs Collectifs	Informatique	Int. Associatif	Ed. environnement	Danse	Jeux de société	Arts Visuels
3	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs	Informatique	Int. Associatif	Ed. environnement	Danse	Jeux de société
4	Jeux de société	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs	Informatique	Int. Associatif	Ed. environnement	Danse
5	Danse	Jeux de société	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs	Informatique	Int. Associatif	Ed. environnement
6	Ed. environnement	Danse	Jeux de société	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs	Informatique	Int. Associatif
7	Int. Associatif	Ed. environnement	Danse	Jeux de société	Arts Visuels	Jeux sportifs Collectifs	Informatique

Périodicité : les animateurs adapteront leur progression par niveau en fixant des objectifs à atteindre par tranches de quatre séances (soit une semaine d'intervention). Chaque animateur disposera d'un carnet de bord décrivant la progression prévue et ses modes d'évaluation.

Exemple de fiche d'activité :

Module : jeux de société

Groupe de niveau : CE2

Support : échecs

Semaine 1 :

Objectif : connaître les modes de déplacements de chaque pièce.

Méthode : afficher les schémas de déplacement, jouer avec chaque pièce indépendamment. Puis combiner différentes pièces.

Séance 1 : jeux avec les pions. Séance 2 et 3 : jeux avec les pièces.

Séance 4 (évaluation): reproduire les schémas de déplacement pour chaque pièce.

Évaluation :

Critères d'évaluation	Indicateurs de réussite	Outil d'évaluation
<i>Quels savoirs, savoir-faire ou savoir-être voulons-nous que les enfants aient acquis à l'issue du projet ?</i>	<i>Quels sont les résultats attendus ?</i>	<i>Comment mesure-t-on ces résultats ?</i>
Lecture, écriture, oralité.		
<p>Savoirs : ex : connaissance des auteurs</p> <p>Savoir-faire : ex : capacité à identifier différents types d'ouvrages (roman, album, BD, documentaire ...)</p> <p>Savoir-être : ex : capacité à s'exprimer en groupe</p>	<p>Chaque enfant a découvert et est capable de citer trois auteurs de contes</p> <p>Chaque enfant est capable de différencier une fiction d'un documentaire, un album d'un roman. .Chaque enfant a augmenté le nombre et la qualité de ses interventions orales lors des temps de jeux.</p>	<p>Jeux de quiz.</p> <p>Observation lors d'un jeu de tri en BCD</p> <p>Observation lors des jeux en groupe</p>
Domaine artistique.		
<p>Savoirs : ex : connaissance du monde artistique et du vocabulaire lié au différentes disciplines.</p> <p>Savoir-faire : ex : capacité à reproduire des gestes techniques</p>	<p>Chaque enfant a pratiqué au moins trois disciplines artistiques, il a enrichi son vocabulaire, est capable de citer le nom des artistes dont le travail a été utilisé comme support.</p> <p>Chaque enfant a intégré trois mouvements ou gestes techniques dans chacune des disciplines.</p>	<p>Listes de présences</p> <p>Jeux de quizz</p> <p>Expositions, spectacles.</p> <p>Observation durant les ateliers.</p>
Motricité, activités physique et sports collectifs		
<p>Savoir-faire : ex : en sports collectifs, capacité à différencier attaque et défense.</p> <p>Savoir-être: ex : sport collectifs : être capable de ne pas contester l'arbitrage.</p>	<p>Chaque enfant est capable de se démarquer lorsque son équipe est en position d'attaque</p> <p>Chaque enfant est capable d'accepter une décision de l'arbitre.</p>	<p>Observation lors des temps de jeu.</p> <p>Filmer une séquence de jeu.</p>

Informatique et outils multimédias		
<p>Savoir-faire : ex : capacité a utiliser les commandes de bases de Windows, d'un traitement de texte, d'un logiciel de traitement d'images.</p>	<p>Chaque enfant est capable de se repérer dans une arborescence de dossiers.</p> <p>Chaque enfant est capable de produire un texte avec majuscules, ponctuation, et accents.</p>	<p>Réalisations concrètes :</p> <p>Montages photo, productions d'écrits ...</p>
Socialisation		
<p>Savoir-faire : ex : jeux collectifs : les enfants connaissent différentes techniques pour constituer des équipes. Connaissent les principales étapes pour expliquer un jeu.</p> <p>Savoir-être : ex : conseil municipal des enfants. Capacité à prendre des décisions en groupe.</p>	<p>Chaque enfant est capable de constituer deux équipes.</p> <p>Chaque enfant a intégré la démarche pour expliquer un jeu, il différencie les concepts de « but du jeu » et de « règles du jeu »</p> <p>Chaque enfant est capable d'exprimer une opinion et de prendre en compte celles des autres.</p>	<p>Observation lors du lancement des jeux qu'ils soient dirigés ou spontanés.</p> <p>Observation lors des débats du conseil municipal des enfants.</p>

Pilotage du Projet Educatif De Territoire

Structure de pilotage :

Mairie de Saint-Nazaire, Place de la République-66570-

Directeur Général des Services : M. Juanola Frédéric, 04 68 73 62 62,
mairie.saintnazaire@wanadoo.fr

Service Enfance et Jeunesse : M. Sultan Michael, 06 88 20 24 47
enfancesaintnazaire@orange.fr

Composition de la structure de pilotage :

- M. le maire, Jean-Claude TORRENS.
- Les élus délégués aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et à la Jeunesse.
- CAF 66 : Correspondant M. Bourgeois.
- L'Inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale : M. Vaquer.
- Les directeurs d'école.
- Les délégués de parents d'élèves.
- Les Services municipaux (M. Juanola, Directeur Général des Services, M. Sultan, Directeur du Service « Enfance et Jeunesse », Mlle Reybaud, Chef du Service « Entretien des bâtiments communaux et Restauration scolaire »)

Modalités de pilotage

Les différents partenaires associés au dispositif se réuniront une fois chaque trimestre où seront étudiés :

- Le bien-être général des enfants.
- Les taux de participation.
- Les bilans qualitatifs des ateliers proposés.
- La communication entre les différents intervenants.
- L'organisation mise en place, les roulements, l'occupation des locaux.

Des ajustements seront proposés et mis en place à l'issue de ces rencontres.

Annexe 1 : Projets d'écoles 2011 - 2014

Projet de l'école élémentaire « Charles Renouvier »

VOLETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS	ACTIONS RETENUES	ÉVALUATION
EN FAVEUR DE LA REUSSITE SCOLAIRE	Donner le goût de lire	Venue d'un écrivain, d'un conteur Défi lecture Rallye lecture Prêt de livres + activités de BCD Semaine de la presse	Suivi et analyse du prêt des livres Quantité de livres lus Présentation de livres par les élèves Fluidité et compréhension de la lecture
	Donner le goût d'écrire	Correspondance, blog, journal, compte rendu de visite, calligraphie	Taux de participation, spontanéité des élèves
	Améliorer les résultats globaux aux évaluations nationales	Programmations de cycle Mener des réflexions sur les éventuels points faibles en conseil de cycle ou lors d'animations pédagogiques	Faire le lien entre les évaluations de CE1 et celles de CM2 (correction des échecs ou non ?) Mise en parallèle avec les résultats de la circonscription, voire les nationaux NB : les comparaisons d'une année sur l'autre ne sont possibles qu'avec des protocoles de tests et de corrections identiques
	Conforter nos réussites	Mener des réflexions en conseil de cycle sur les résultats de nos élèves	
	Amener l'ensemble de nos élèves à acquérir au minimum les compétences du socle commun	Cf. Aide aux élèves en difficulté,	Voir la quantité d'élèves pour lesquels les compétences du socle commun n'auront pas été validées... analyse de l'évolution
	Suivi de l'absentéisme	Appel des familles dès l'absence de l'élève Suivi du nombre d'absences par élève et discussion éventuelle avec les familles	Suivi très difficile à mettre en place depuis la suppression de l'EVS Vérification de l'évolution des absences à la baisse
	AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE	Aller vers plus d'autonomie Améliorer l'image de soi Répondre au mieux aux besoins des élèves	Point régulier sur les élèves en difficulté en équipe et avec les familles Aides personnalisées Pédagogie différenciée Travail en groupes de besoin Inscription des enfants aux Stages de remise à niveau

PEDT SAINT-NAZAIRE-66570

<p>VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL</p>	<p>(voir tableau annexe)</p>	<p>(voir tableau annexe)</p>	<p>(voir tableau annexe)</p>
<p>RENFORCER LA POLITIQUE DE SANTE ET LA PRATIQUE DU SPORT</p>	<p>Travail sur l'hygiène</p> <p>Découverte et pratique de sports différents</p>	<p>Semaine du goût La culture bio L'hygiène de vie (alimentation, sommeil) L'hygiène dentaire Animation Pataclope</p> <p>Classe de neige Piscine pour tous Module Basket, badminton</p>	
<p>Autres</p>	<p>Développer l'esprit citoyen chez nos élèves Responsabilisation Découverte des règles citoyennes</p> <p>Prise de conscience de notre histoire locale</p>	<p>Information sur le don du sang Secourisme au CM2 Intervention de la gendarmerie « les lois, les drogues, l'alcool »</p> <p>Participation au conseil municipal des jeunes, tableau des responsabilités en classe</p> <p>Découverte du département, de nos musées, de nos sites historiques (Tautavel, château de Salses, Collioure, musée de l'école...) Sortie avec le Groupement Ornithologique du Roussillon : GOR Travail avec les associations qui gèrent l'étang de Canet Saint-Nazaire ou celui de villeneuve</p> <p>Classe de découverte et sorties diverses (les salins, Fontfroide, Casteil, ...) Prévention routière Permis piéton Evacuation d'un Bus Piste routière en CMI Travail avec la gendarmerie Informations plus importantes lors des réunions de rentrée. Cahier de liaison</p>	

Projet de l'école maternelle « Les mouettes »

VOLETS PRIORITAIRES	OBJECTIFS	ACTIONS RETENUES	ÉVALUATION
EN FAVEUR DE LA REUSSITE SCOLAIRE	Élaborer une progression de cycle dans les domaines du langage oral et de l'EPS Favoriser l'expression orale pour améliorer le lexique et la structure langagière par le biais de l'expression corporelle Construire ensemble des règles de vie, de jeux et les respecte	Séances langagières quotidiennes et expression orale axée sur le vécu en EPS : verbaliser les séances, nommer le matériel, décrire des actions. Comprendre une règle par le biais du jeu sportif	S'exprimer sur une séance d'EPS, savoir décrire une action, réaliser un document mémoire Mise en œuvre de jeux inventés : cohérence, développement de l'esprit d'équipe. Réalisation d'affiches, documents mémoire (un jeu et sa règle)
AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTE	Soutien aux élèves en difficultés par le biais du jeu, l'expression corporelle et langagière.	Rencontre avec un artiste Visite d'un musée Observation de photos Apprentissage et mise en scène de chants. Expression théâtrale	Présentation d'une œuvre théâtrale ou musicale devant d'autres élèves
VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL (voir tableau annexe)	Découverte d'œuvres picturales et musicales autour du thème du corps	Mise en scène théâtrale de contes, d'albums. Danses et jeux mimés, chantés, pour exprimer des émotions Réalisation de jeux à règles	Exposition d'œuvres artistiques réalisées par les élèves et mettant en œuvre différentes techniques et matériaux Présentation d'un spectacle
RENFORCER LA POLITIQUE DE SANTE ET LA PRATIQUE DU SPORT	EPS au cœur des apprentissages : connaître son corps et le respecter en mettant en œuvre des activités sportives et d'expression corporelle.	Développer la connaissance du schéma corporel et le fonctionnement de son corps. Séances sur les cinq sens et les émotions (musique, théâtre, jeux, nutrition...)	Nommer les différentes parties du corps et leur fonction. Elaborer la chorégraphie d'une danse.

Signataires du Projet Educatif De Territoire

M. le Maire,

Jean-Claude TORRENS

M. le Directeur Académique
des Services de
l'Education Nationale
des Pyrénées Orientales,

M. le Directeur Départemental
de la Cohésion Sociale
des Pyrénées Orientales

Michel ROUQUETTE

Eric DOAT

M. le Directeur de la Caisse
D'Allocations Familiales
des Pyrénées-Orientales

Philippe CIEPLIK

Durée du PEDT (3 ans maximum) :

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant.